

ANSE DE LA MORGANE

LA RANCE

PLAGE DU PRIEURÉ

LE PRIEURÉ

SECTION J

SECTION N

LEGENDE

- Servitude de droit
- Report de la servitude sur le domaine privé
- - - Report de la servitude sur le domaine public terrestre
- + + + Cheminement sur le domaine public maritime avec suspension concomitante de la servitude de droit

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'EQUIPEMENT

Arrondissement de St-Malo

BUREAU D'EXPLOITATION MARITIME

Littoral du département d'Ille et Vilaine

SERVITUDE DE PASSAGE APPROBATION DU TRACE MODIFIE

COMMUNE DE DINARD

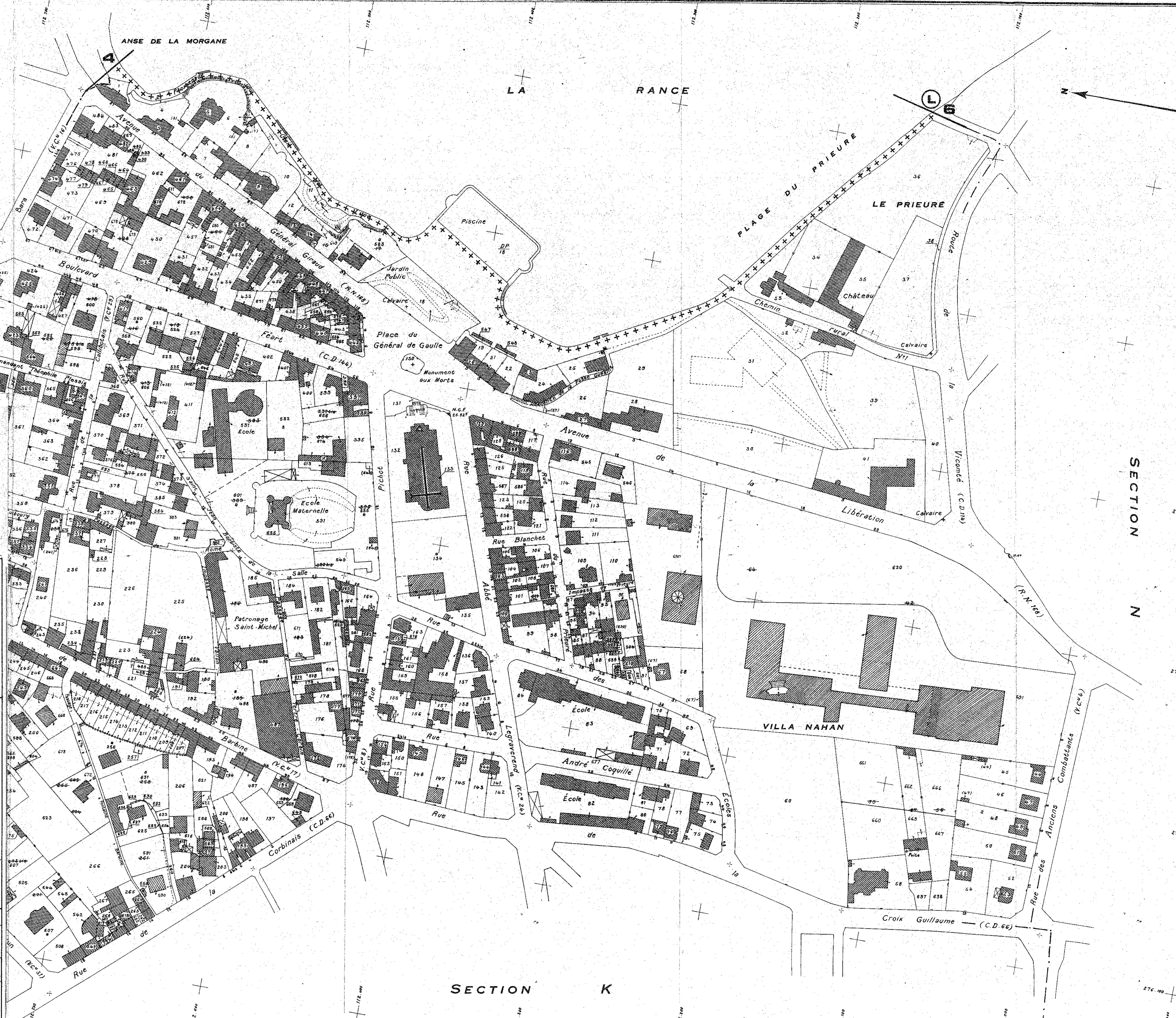
PLAN PARCELLAIRE

Echelle 1/1000

Vu pour être annexé à mon arrêté en date du 20 NOV. 1961  
Rennes, le 20 NOV. 1961  
Le Préfet,  
Pour le Préfet et par délégation  
Ing. en Chef des Ponts et Chaussées  
M. LOUREL



N° de Classement	ASSISTANT TECHNIQUE	MODIFICATIONS	REFERENCE de la PIECE
168	J.M. BEVIN DESSINATEUR		C5
S. E. M. M. LOUREL Chef de Section Principal des Travaux		ARRONDISSEMENT DE ST-MALO Y. GAUTHIER Ing. des Ponts et Chaussées	DIRECTION DEPARTEMENTALE J.J. LEBEVRE Ing. en Chef Ponts et Chaussées
Saint-Malo le 17 NOV. 1961 Signé M. LOUREL		Saint-Malo le 18 NOV. 1961 Y. GAUTHIER	Rennes le J.J. LEBEVRE



SECTION K